

20 juin 18

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANDRE FREDERIC, Député fédéral et 1^{er} Vice-Président de la Chambre,

Infrastructures judiciaires à Verviers : le Député Fédéral André Frédéric interpelle le Ministre Jan Jambon. Du bon et moins bon dans la réponse du Ministre.

Madame, Monsieur,
Chers représentants de la presse,

Suite à la question posée par le Député André Frédéric, concernant la reconstruction de la prison de Verviers, il a également interpellé le Ministre Jan JAMBON, chargé de la Régie des Bâtiments, sur l'évacuation des terres polluées actuellement stockées sur le site. Afin de donner la priorité à d'autres dossiers urgents, le Ministre a décidé de reporter ce dossier de dépollution à 2019. Espérons que ce nouveau report n'est qu'une simple péripétie et que ce dossier pourra aboutir l'année prochaine.

Par ailleurs, la situation du Palais de Justice de Verviers devient aussi particulièrement préoccupante.

Après lui avoir soumis ses interrogations concernant la disponibilité des moyens financiers ainsi que les délais d'attribution et de réalisation des travaux dans le bâtiment T-Palm, le Député a partagé son inquiétude sur l'avenir de la justice dans notre l'arrondissement. Le Ministre s'est voulu rassurant en répondant que des travaux importants sont prévus à Verviers, un phasage de la rénovation du Palais de Justice ayant déjà été établi. En ce qui concerne les travaux d'aménagement du bâtiment T-Palm, l'attribution du marché doit être accordée avant fin juin 2018, les travaux débiteront après les congés du bâtiment. Les moyens financiers nécessaires à ces travaux venant d'être engagés par ces services.

Le Député ne manquera pas d'être attentif à la suite donnée à ces dossiers.

Il reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

André FREDERIC
andrefrederic@skynet.be
0475/620 866